



## **2<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MARDI LE 15 FÉVRIER 2022, À 19 h**

**Par visioconférence**

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Serge Rousseau	Président
Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
Mme Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Michel Lagacé	Trésorier
M. Philippe Moussette	Administrateur
M. Hugo Leblanc	Administrateur

#### **LE QUORUM EST CONSTATÉ**

#### **ASSISTENT ÉGALEMENT :**

M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale
Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Michelle Rompré	Secrétaire de soutien
Et 4 participants	

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Sylvie Roy	Administratrice
----------------	-----------------

2<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 15 février 2022, à 19h

RENCONTRE EN MODE VIRTUEL

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

- 
1. Ouverture de l'assemblée 19 h
  2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021
  4. Suivi au procès-verbal du 16 novembre 2021
  5. Période d'intervention des conseillers municipaux
  6. Période de questions et de commentaires des citoyens
  7. Dossiers du conseil de quartier
    - Boulevard de la Chaudière
    - Livre d'or
    - Sécurité
    - Table de concertation vélo
    - Environnement et protection de la nature
    - Golf de Cap Rouge
    - Marché public de Cap Rouge
  8. Fonctionnement
    - Information et communication
    - Trésorerie
  9. Divers
  10. Levée de l'assemblée

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, M. Serge Rousseau, souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne la bonne gestion de la Ville de Québec dans les événements touchant les manifestations des camionneurs à Québec.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **Résolution CQCR-22-CA-64**

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Hugo Leblanc, l'ordre du jour est adopté.

## **2. Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2022**

#### **Résolution CQCR-22-CA-65**

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Hugo Leblanc, le procès-verbal est adopté.

## **3. Suivi au procès-verbal du 18 janvier 2022**

Il n'y a pas de nouveaux développements dans le dossier du golf de Cap-Rouge.

Sécurité : concernant l'arrêt d'autobus 94 (rue Jean-Gauvin coin Robert-L.-Séguin), une plainte a été adressée au RTC et le déneigement a été fait aux deux arrêts d'autobus problématiques. On constate toutefois l'absence de luminaires à ces arrêts.

Déneigement : Une rencontre va avoir lieu jeudi le 17 février avec le CQCR pour présenter la politique de viabilité hivernale.

Livre d'or : Les candidatures de la fondation de l'école l'Arbrisseau et M. Julien Siino, violoncelliste, seront soumises à l'assemblée générale annuelle pour apparaître au Livre d'or.

Demandes au RTC : M. Serge Rousseau demande si c'est possible d'avoir accès à la Ville ET au RTC via un seul numéro de téléphone. Mme Anne Corriveau insiste qu'il s'agit de deux instances distinctes qui demandent des démarches séparées. M. Louis Martin suggère que le CQCR pose la question directement au Conseil de ville lors de la séance du Conseil.

Marché public : La présidente du marché public est présente. Elle fait état d'une conversation avec M. Chartier, chargé de projet à la Ville de Québec pour le projet de construction d'un bâtiment. Les travaux devraient commencer en avril. Elle a également

parlé avec mme Marie-Ève Bédard de la Ville qui l'a informée des équipements qui seront prêtés par la Ville, ce qui ne comprend pas une remorque pour entreposer le matériel, la Ville souhaitant conserver cet équipement à d'autres fins. Des solutions seront trouvées. De plus, elle souhaite la collaboration du CQCR pour recruter des bénévoles pour travailler à la deuxième édition.

#### **4. Période d'intervention des conseillers municipaux**

##### **M. Louis Martin :**

Tramway : conférence de presse le 15 février de l'élue responsable des communications dans ce dossier. Les consultations devraient débiter par Montcalm-Saint-Sacrement dans quelques semaines et Cap-Rouge devrait suivre au printemps étant donné le pôle Chaudière. Pour les points relatifs aux bassins de rétention en lien avec ce dossier, ce sujet sera traité lors de la consultation à venir.

Club de golf : à la suite des efforts de la Ville et en réaction aux demandes des citoyens, un accord a été conclu avec les propriétaires du golf pour l'établissement de sentiers pédestres damés autour des pistes de ski de fond. Il s'agit d'un projet pilote.

Nickel/qualité de l'air : Les pléniers ont eu lieu. Le ministère de l'Environnement dispose de 7 stations pour mesurer la qualité de l'air, il s'avère que le secteur de l'Aéroport présente le plus mauvais taux en raison, notamment, des feux de bois et des foyers au bois non conformes. Une résolution de la Ville demande au gouvernement provincial d'agir par rapport à la qualité de l'air en général dans la ville de Québec. Il s'agit d'un dossier sous juridiction provinciale, la Ville peut cependant émettre un règlement concernant les foyers au bois.

La Ville a fait trois ordonnances pour l'ajout de zones d'interdiction de stationnement sur les rues Étienne-Letellier, Onésime-Voyer et des Chasseurs.

Beaucoup de consultations de la Ville sont à venir ainsi que des rencontres dans les prochains six à huit mois. Des ajustements pourraient donc devoir être faits à l'horaire du conseil de quartier.

##### **Mme Anne Corriveau :**

Consultations : les premières à venir concernent les cheminements scolaires.

Dossier Nickel : le Conseil de ville s'est prononcé contre le rehaussement de la norme nickel. Une mobilisation citoyenne pourrait aider dans ce dossier qui est de la responsabilité du gouvernement du Québec.

Mesures sanitaires : La Ville suit toujours les décrets concernant les rencontres en virtuel. Il est possible qu'il y ait des changements à la suite des annonces gouvernementales.

Question de Michel Lagacé au sujet du tramway : dans la présentation de la Ville, on indique une présentation sur le pôle Chaudière du tramway qui **inclurait** la Vision Chaudière. Il se questionne sur la pertinence d'une telle approche. Mme Corriveau suggère que, par voie de résolution, il soit demandé que les deux sujets soient traités séparément.

## **5. Période de questions et de commentaires des citoyens**

Un citoyen remercie les représentants de la Ville qui ont voté contre la demande de rehausser la norme nickel. Il poursuit sur le fait qu'il se réjouit de la décision du maire de mettre de la publicité dans les radios communautaires au même titre que dans les autres radios, même s'il s'insurge contre le fait de mettre de la publicité dans les radios «poubelles».

Une citoyenne fait état du fait qu'il y a seulement un espace déneigé pour, à la fois, monter et descendre de l'autobus sur Jean-Gauvin (94), de sorte qu'il est possible de se retrouver dans le banc de neige. M. Serge Rousseau va appeler au RTC. Mme Nathalie Gagné ajoute qu'il y a confusion entre les responsabilités de la Ville et celle du RTC en matière de déneigement et de la sécurité des arrêts d'autobus. La citoyenne va tenter d'appeler aux deux endroits.

## **6. Dossiers du Conseil de quartier**

### Boulevard de la Chaudière :

Il y aura des consultations au cours des prochaines semaines et le CQCR sera consulté. De plus, les arbres coupés devraient être remplacés.

M. Michel Lagacé présente une proposition pour une résolution concernant la nécessité de présentations séparées sur le pôle Chaudière du tramway et sur la Vision Chaudière.

### Résolution CQCR-22-66

ATTENDU QUE la version préliminaire de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière a été soumise à la consultation publique par la ville de Québec lors de l'automne 2020

ATTENDU QUE les personnes intéressées ont pu, entre le 19 novembre 2020 et le 8 janvier 2021, formuler un commentaire ou déposer un mémoire sur la plateforme de participation publique

ATTENDU QUE lors du processus de consultation publique, la ville de Québec a annoncé son intention d'adopter et de présenter la version définitive de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière au cours de l'année 2021

ATTENDU QU' en date du 15 février 2022, la version définitive de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière n'a pas été adoptée et n'a pas été présentée

il est proposé par Michel Lagacé et secondé par Serge Rousseau

Que le conseil de quartier du Cap-Rouge demande à la ville de Québec de l'informer de l'état d'avancement du dossier de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière

Que le conseil de quartier du Cap-Rouge demande aussi à la ville de Québec que toute nouvelle activité de consultation ou de présentation de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière soit faite de façon distincte des activités de participation publiques entourant le tramway

Sur proposition de M. Michel Lagacé et secondée par M. Serge Rousseau, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Livre d'or :

Dans le contexte de la cérémonie du Livre d'or à l'assemblée générale annuelle, le président se questionne à savoir si ce sera en virtuel ou en présentiel. Mme Priscilla Lafond répond qu'il n'y a pas de position prise à ce sujet.

Mme Lafond informe qu'il y a une nouvelle candidature reçue pour le Livre d'or. Il s'agit d'une dame (Lise Lajeunesse) qui fait de la broderie notamment pour les tabernacles de l'église Saint-Félix. Elle serait candidate pour le mois de mars.

#### Sécurité :

La requête pour la construction d'un trottoir sur Onésime-Voyer a fait l'objet d'une réponse négative de la Ville.

#### Table de concertation vélo :

Il n'y a pas de nouvelle rencontre prévue à court terme.

## Environnement et protection de la nature :

Pas de nouveaux développements.

## Golf de Cap Rouge :

M. Serge Rousseau salue l'initiative de faire un projet pilote pour des sentiers pédestres autour des pistes de ski de fond.

## Marché public :

Le CQCR s'engage à publier à nouveau une annonce pour le recrutement de bénévoles pour la deuxième édition du marché public. Mme Lafond suggère d'utiliser la liste d'abonnés pour faire circuler l'annonce.

## **7. Fonctionnement**

- Information et communication

M. Rousseau salue la qualité de la présentation sur l'urbanisme faite par la Ville. M. Louis Martin souligne qu'en fin de document, il est indiqué qu'il y aura une révision du fonctionnement des conseils de quartier.

Le président a appuyé la candidature d'une citoyenne pour être administratrice. Mme Priscilla Lafond fera un topo régulièrement concernant le nombre de candidatures soumises.

Préparation de l'assemblée générale annuelle :

Il n'y a pas de décision prise à l'effet de savoir si l'événement aura lieu en virtuel ou en présentiel. On attend les directives de la Ville. Cela soulève des questions concernant la cérémonie du Livre d'or qui a lieu historiquement pendant l'AGA. Des discussions suivent quant à la formule à privilégier pour le Livre d'or. Un citoyen insiste sur le fait qu'il s'agit d'honorer trois personnes ou entités qui se sont distinguées dans la communauté de Cap-Rouge. Il serait souhaitable, selon lui, de distinguer l'Assemblée générale annuelle et la cérémonie du Livre d'or, peu importe la formule retenue. Le président se rallie à cette idée, mais suggère que ce soit fait en virtuel. Les administrateurs sont d'avis également qu'il est important de reconnaître l'apport des citoyens. Mme Marie-Ève Lacroix souhaite qu'on garde en tête la possibilité de faire un événement en présence en 2023 pour les lauréats des trois dernières années qui auraient été honorés en mode virtuel.

Il est décidé qu'un sous-comité de trois personnes du Livre d'or sera formé regroupant M. Philippe Moussette, M. Serge Rousseau et un citoyen. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

Intervention de Mme Priscilla Lafond au sujet de l'AGA :

- Il faut nommer un président ou une présidente d'élection.

M. Michel Lagacé propose que Mme Priscilla Lafond soit présidente d'assemblée et M. Serge Rousseau seconde.

- Mme Lafond fait un état de situation concernant les postes d'administrateurs à combler et des membres cooptés.

- Elle suggère qu'un événement soit organisé dans le cadre de l'AGA afin de présenter le projet d'escalier reliant la rue Émélie-Chamard et la rue Jean-Gauvin.

-Présentation de l'initiative de la ville portant sur les chemins d'écoliers dans le cadre de la sécurité routière : Une vingtaine de projets seront mis de l'avant. Dans Cap-Rouge, c'est l'École L'Arbrisseau qui a été choisie et le projet consiste en l'aménagement de trottoirs sécuritaires. Cette présentation de la Ville sera faite au mois de mars.

-Un dépliant pour promouvoir la participation au Conseil de quartier sera distribué porte à porte. À l'endos, il est possible d'ajouter une publicité. Il est proposé de parler de la cérémonie du Livre d'or si l'événement a lieu, le projet d'escalier et la deuxième édition du marché public.

- Trésorerie :

M. Michel Lagacé indique qu'il y a actuellement un solde de 1676,51\$. Il souhaite faire une proposition pour que 90 \$ soit versé à Mme Michelle Rompré pour la rédaction du procès-verbal.

#### **Résolution CQCR-22-CA-67**

M. Michel Lagacé propose et M. Serge Rousseau seconde que soit versé 90 \$ à Mme Michelle Rompré pour la rédaction du procès-verbal.

### **8. Divers**

### **9. Levée de l'Assemblée**

L'Assemblée est levée à 21h.

Procès-verbal préparé par Mme Michelle Rompré et révisé par M. Serge Rousseau et Mme Nathalie Gagné.

signé

---

Nathalie Gagné, secrétaire

signé

---

Serge Rousseau, président